

Dossier nucléaire iranien : l'Iran face à la date butoir du 20 juillet Erol Araf et David Bensoussan

*Erol Araf est consultant pour la compagnie de planification stratégique E&A
Le Dr David Bensoussan est professeur à l'École de technologie supérieure*

Les 5 +1 et l'Iran

Inquiets devant le risque de prolifération nucléaire généralisé au Proche Orient, les Etats-Unis, l'Union européenne puis l'ONU ont imposé des sanctions progressives pour mettre un frein au développement intense des technologies nucléaires en Iran.

L'accord intérimaire du 23 novembre 2013 intervenu entre L'Iran et les 5 +1 (cinq grandes puissances et Allemagne) réduit la sévérité des sanctions internationales contre l'Iran en échange d'une limitation des capacités nucléaires iraniennes et de leur inspection par des instances internationales. Cet accord a fait plus d'un sceptique : devrait-on ou non faire confiance à l'Iran qui a systématiquement menti au cours des années sur la dimension réelle de son développement nucléaire ?

Un accord final devrait être entériné en date du 20 juillet 2014.

L'attentat de Buenos Aires de 1994

Le 18 juillet 2014 marquera les vingt années qui se sont écoulées depuis l'attentat contre l'Association mutuelle israélite argentine à Buenos Aires. Ce jour-là, un terroriste du Hezbollah du nom d'Ibrahim Hussein Berro fit exploser une camionnette Renault chargée d'une tonne d'explosifs, faisant 84 morts et 230 blessés. Le juge argentin chargé de l'affaire Juan José Galeano a mis en cause le conseiller culturel de l'ambassade d'Iran Moshen Rabbani. Le procureur fédéral de Buenos Aires a formellement accusé le gouvernement iranien et le mouvement libanais du Hezbollah de l'attentat. Selon Yossi Melman, correspondant en matière de sécurité du quotidien israélien Haaretz, le directeur des services secrets argentins Miguel Tomas aurait transmis des renseignements précis relatifs à la planification de cet

attentat par un comité iranien des affaires spéciales dont les membres incluait : Ali Khamenei leader suprême actuel de l'Iran ; Ali Rafsandjani, ancien président de l'Iran ; Ali Fallahijan ministre responsable des services secrets ; Ali Veliyati ministre des Affaires extérieures, candidat à la présidence iranienne en 2013 et actuellement conseiller politique du leader suprême Ali Khamenei. Des mandats d'arrêt internationaux ont été émis mais personne n'a été amené devant la justice.

L'organisation des mouvements islamiques visant à exporter la révolution iranienne fut fondée en 1980. Mehdi Hashemi fut à la tête de cette unité spéciale à l'intérieur du corps des Gardes révolutionnaires iraniens. Au cours d'une réunion réunissant 380 religieux de 70 pays à Téhéran en 1982, le chef des Gardes révolutionnaires a déclaré vouloir exporter la révolution islamique par des armes et des explosifs. Il est possible que des attentats à l'extérieur de l'Iran aient été planifiés depuis lors : l'Ambassade iranienne à Buenos Aires a donné son soutien au chef des opérations du Hezbollah Imad Moughnieh qui aurait dirigé l'opération (ce dernier a trouvé la mort à Damas en 2007, lors de l'explosion d'une bombe posée dans sa voiture). La même année, le Guyanais Abdul Kadir - qui travaillait étroitement avec l'agent iranien Mohsen Rabbani sur lequel pèse un mandat d'arrêt de l'Interpol - fut arrêté alors qu'il planifiait de faire sauter des citernes de carburant à l'aéroport Kennedy de New York. Des agents iraniens ont été impliqués dans plusieurs assassinats : le dissident Kazem Rajavi en Suisse en 1990 ; le président Chapour Bakhtiar à Paris en 1991 ; des dissidents iraniens à Berlin en 1992. Selon les responsables de sécurité de ces pays, il existe un réseau d'infiltration iranien faisant intervenir des centres culturels ou religieux dans des activités d'endoctrinement ou dans la planification d'attaques terroristes.

Le 27 janvier 2014, l'Iran et l'Argentine se sont entendus sur la mise sur pied d'une commission de vérité. Beaucoup se sont interrogés sur la pertinence de la participation de l'Iran à l'enquête sur un crime commis par ... l'Iran ! Jusqu'à ce que la cour d'appel d'Argentine annule cette entente le 16 mai 2014...

Une opération de mystification ?

Revenons à l'accord des 5 +1 avec l'Iran : l'inquiétude est d'autant plus vive que le programme de développement de missiles balistiques de l'Iran continue de tourner à pleine puissance et que l'Iran tente de convaincre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) que les essais effectués sur des détonateurs pouvant être utilisés pour une bombe atomique ne ciblent qu'une application civile.

Il y a lieu de se demander si un accord peut être fiable avec un régime autoritaire qui a le plus haut taux d'exécutions par habitant, viole systématiquement les droits de la personne, censure ses journalistes, maltraite et torture ses prisonniers d'opinion et persécute sa minorité bahá'í. Il est utile de rappeler que les accords d'Helsinki en 1975 ont lié le contrôle des armes à la question des droits de la personne. L'accord intérimaire des 5 +1 avec l'Iran passe sous silence ce problème.

Il y a lieu de se demander si la campagne tous sourires du nouveau président iranien Rouhani ne cherche pas à leurrer le monde : même après la signature de l'accord intérimaire avec les 5 +1, les foules iraniennes continuent de fêter la révolution avec les slogans: « Mort à l'Amérique ! » et « Mort à Israël ! »

Il y a tout lieu de se demander si cet accord est sensé alors que l'Iran continue de déstabiliser la région en finançant et en surarmant le Hezbollah libanais, le Hamas de Gaza ainsi que le régime sanguinaire de Syrie.

Il y a tout lieu de se demander si la volonté de l'administration Obama de faire preuve de succès diplomatiques au Proche Orient avant les élections au Congrès américain en novembre 2014 ne reviendrait pas à empêcher l'Iran de développer un armement atomique pour la seule période du second mandat à la présidence des États-Unis.

Il y a lieu de se demander si les frictions pénibles qui accompagnent la signature attendue de l'entente du 18 juillet ne seraient pas un facteur de la déstabilisation en cours à Gaza par le Hamas et de celle, potentielle, du Liban via le Hezbollah. Ces deux organisations se sont affidées à l'Iran qui veut démontrer sa capacité de nuisance et s'imposer comme puissance régionale au détriment des populations civiles de la région.

Il y a tout lieu de se demander enfin si la confiance envers l'Iran peut être fondée et de prendre en conséquence les mesures qui s'imposent.